



Gestion médiatique des attentats : rôle des médias et de la classe politique

Cahiers de la pensée mili-Terre n° 45

Colonel (CR) Bruno MISSET

publié le 01/12/2016

Commandement

C'est un coup de coeur du Colonel (CR) Misset que les Cahiers publient ci-dessous. Membre du comité éditorial de notre revue, oeuvrant d'ordinaire dans l'ombre en tant que rédacteur en chef adjoint, il prend la plume pour défendre une certaine vision de l'attitude des médias en cette période prolongée d'attentats.

Sans remettre aucunement en cause leur liberté et leur indépendance, d'ailleurs garanties par la Constitution, il plaide néanmoins pour un changement radical de leur comportement à l'égard des terroristes.

Depuis l'avènement de la télévision et des réseaux sociaux, l'information est diffusée de plus en plus en temps réel et la presse, dans son ensemble, a un objectif très bien résumé par une expression récurrente de Jean-Jacques Bourdin le matin sur RMC : «Les Français ont le droit de savoir !».

Les attentats perpétrés en France et dans le monde par les terroristes ont donc été médiatisés à outrance pour que les Français sachent. Cette médiatisation a par ailleurs été amplifiée par les polémiques internes à la classe politique, souvent excessives au regard de l'importance des événements. Le président de la République a affirmé à plusieurs reprises que la France est «en guerre».

Il convient donc de s'interroger sur le rôle et la responsabilité des médias et des politiques dans cette guerre aux multiples visages, militaire dans la bande sahélo-saharienne, antiterroriste sur le territoire national, et médiatique. Si le droit à l'information est indiscutable, les médias et les politiques doivent refuser d'être la caisse de résonance de l'ennemi car, au nom de grands principes de liberté d'expression ou de course à l'audience, ils font naïvement le jeu de ceux qui veulent nous détruire.

Albert Londres écrivait que le métier des journalistes «n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie»¹. Ces femmes et ces hommes n'ont de cesse de faire connaître, de dénoncer, d'informer, et ce au péril de leur vie². Les lois

contribuent à protéger leur droit d'informer. En France, l'article 34 de la Constitution commence par : «La loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ; la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias».

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen précise que : «La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi». Les journalistes disposent donc en France de protections qui leur permettent d'exercer librement leur métier.

Se pose alors la question de la diffusion des informations. La majorité des journalistes, qu'ils soient indépendants ou qu'ils travaillent pour un média, publient en fonction d'une ligne éditoriale qu'ils se sont fixée ou qu'ils acceptent de respecter. Aujourd'hui, la France est «en guerre». Comment la presse doit-elle travailler pour mettre son «pouvoir» au service de la nation ?

La presse et les autorités politiques surenchérisent dans la dramaturgie des attentats qui ont été perpétrés en France et en Europe depuis 2012. Ils sont en cela fidèles à l'évolution des réseaux sociaux et de l'information en temps réel qui tue l'information et sature l'espace médiatique. Les chaînes d'information continue, avec leurs breaking news, expliquent le plus souvent qu'elles ne savent pas grand-chose, mais que cela va venir... et mettent quelquefois en péril les opérations en cours.

De même, la présence et l'implication systématiques de la classe politique lors de tous les attentats, contribuent à accroître la valeur symbolique de ces dramatiques événements. Ceux-ci font alors la une des grands médias pendant plus d'une semaine³; alors que la mort d'un soldat français qui se bat et risque sa vie contre l'EI les armes à la main au service de la France vingt-quatre heures sur vingt-quatre la fait à peine quelques heures⁴...

Mais aujourd'hui, face à l'État islamique (ou EI, ou Daesh), est-ce la bonne attitude ? Ne faut-il pas changer de méthode ? L'EI est expert dans la maîtrise des moyens médiatiques. Il a su analyser, depuis CNN et la première guerre du Golfe, les faiblesses de la surinformation en temps réel.

Et les médias occidentaux, n'ayant pas compris que leur façon d'informer sert la cause djihadiste, s'entêtent et offrent à notre ennemi une caisse de résonance infiniment plus puissante que n'importe quelle propagande issue de Daesh. Comment ne pas comprendre que nos médias nationaux (TV, radio, presse écrite) sont un des moyens les plus efficaces pour le recrutement de djihadistes sur le territoire national ?

Ceux-ci ne viennent pas de l'étranger, mais de l'intérieur. Ils sont donc abreuvés en grande partie du succès de leurs prédécesseurs par les médias qui, sans s'en rendre compte, valorisent l'acte terroriste et la personnalité des tueurs.

Les médias ne sont certes pas les seules sources d'information de ces candidats au terrorisme. Les réseaux sociaux et autres moyens d'information ont également leur part.

Par ailleurs, la médiatisation importante des réactions à chaud de nos politiques, qu'ils orchestrent le plus souvent eux-mêmes sur Twitter ou ailleurs, contribue également au succès des opérations de l'EI.

Montrer au grand jour les divisions, même justifiées, concernant les mesures à prendre,

est une forme de victoire pour l'ennemi. Les français, quant à eux, semblent dénoncer globalement ces comportements et demandent des actes plutôt que des paroles inutiles et politiciennes.

Alors que penser de tout cela?

Albert Londres, encore lui, travailla comme agent de renseignement pour le gouvernement français. Peut-on alors espérer que les médias français prennent conscience de leur irresponsabilité et du tort qu'ils peuvent faire à leur pays en étant en quelque sorte les malheureux complices, involontaires au début, mais impardonnables aujourd'hui, de l'EI ?

Peut-on espérer qu'ils se concertent et décident de ne plus médiatiser cette dramaturgie des attentats, pénible pour les victimes et pour leurs familles, jouissive et encourageante pour les terroristes et les djihadistes actuels et en devenir ? Peut-on espérer que la presse s'en tienne à des communiqués peu nombreux, laconiques, et à de sobres condoléances afin de donner dignement le minimum de retentissement médiatique aux attentats ?

Peut-on espérer que les intérêts financiers et « l'audimat » soient, dans ce domaine, relégués (loin) derrière la défense du pays ? Peut-on enfin espérer que la classe politique prenne le soin de débattre ou de se déchirer sans médiatisation ni réseaux sociaux à l'intérieur des enceintes où elle exerce ses mandats ?

Il ne s'agit pas de museler ou de contrôler la presse. Il s'agit de lui faire prendre conscience qu'elle est une des armes de cette guerre annoncée et décidée par le chef de l'État, et qu'il ne faut pas prendre le risque de voir cette arme « retournée » par l'ennemi. Il ne s'agit pas non plus d'empêcher la classe politique de débattre ; mais, compte tenu des circonstances, de le faire à huis-clos.

S'il est toujours indispensable d'informer factuellement des actions ou attentats perpétrés par l'État islamique, il devient indispensable que les médias, dont la puissance est universellement reconnue comme « quatrième pouvoir », n'en soient plus à débattre du fait qu'ils doivent, ou non, montrer le visage d'un terroriste.

Ils doivent au plus vite prendre la décision, au moins de ne plus servir de caisse de résonance au terrorisme, au mieux de contribuer, dans un cadre et par des actions à définir, à « l'effort de guerre » actuel.

Quant à notre classe politique, elle est chargée de conduire le combat annoncé par le chef de l'État en indiquant ou en proposant à tous les combattants, dont les médias, l'état final recherché et la stratégie à adopter, et en leur donnant les moyens d'action.

Si communication et information de combat il doit y avoir, elle doit émaner d'une stratégie, être mise en oeuvre par les médias et être orientée vers l'ennemi !

¹ Albert Londres, « Terre d'ébène (La traite des Noirs) », récit, Paris, Albin Michel, 1929

² 35 journalistes tués depuis le 1er janvier 2016 (source: Reporters sans frontières)

³ Une médaille a été créée pour les victimes des attentats. Elle se trouve placée dans l'ordre protocolaire avant les croix de guerre et la croix de la valeur militaire.

⁴ En comparaison, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'intérêt de la population pour ceux

qui ont donné leur vie au combat en opérations est sans commune mesure avec l'attitude des Français.

Il n'y a qu'à constater le peu de personnes présentes hors militaires et associations entre le pont Alexandre III et les Invalides lors du retour des dépouilles mortelles...

De la promotion EMIA «Lieutenant -colonel Broche» (1979-1980), le Colonel (ER), Bruno MISSET est officier de cavalerie. Il sert actuellement comme officier de réserve à l'École d'état -major de Saumur et au CDEC.

Titre : Colonel (CR) Bruno MISSET

Auteur(s) : Colonel (CR) Bruno MISSET

Date de parution 10/03/2017